

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 379

Artikel: Le luxe démocratique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

forcée par des voix de toutes tendances) que le Conseil fédéral soumette l'initiative au peuple en lui recommandant de la rejeter : où une mémoire courte se conjugue harmonieusement avec un opportunisme politique digne de meilleures causes ! Reste maintenant le cap du Conseil des Etats.

La démocratie des urnes

Au soir des élections allemandes, un commentateur de la télévision française se laissait aller à son admiration pour le grand voisin d'outre-Rhin : « Aujourd'hui, la démocratie a marché à fond en Allemagne ». La raison de son enthousiasme : une participation exceptionnellement haute à la consultation populaire, près de 90 % de votants.

A première vue en effet, l'engouement des citoyens allemands laisse rêveur, si l'on se rappelle les scores enregistrés en France ou surtout dans notre pays à l'occasion d'élections comparables. A l'examen, il est légitime de se demander si l'indice de fréquentation est véritablement le révélateur le plus fidèle du bon fonctionnement de la démocratie, voire le signe d'une démocratie en bonne santé.

Certes, la participation des citoyens aux élections est une des conditions de la survie démocratique du système; mais cette condition est-elle suffisante ?

Tous les spécialistes sont d'accord pour dire que si les socialistes avaient été défaits, si la CDU était donc parvenue au pouvoir, la politique allemande n'aurait guère changé. Après les dernières élections suédoises marquées par la chute du gouvernement social-démocrate, un député libéral interviewé a pu soutenir que ni la politique étrangère suédoise, ni la politique sociale ne seront fondamentalement modifiées; et aux dernières nouvelles, on apprend que sur le sujet le plus controversé de la campagne fatale, au moins momentanément à Olof Palme, l'implantation de centrales nucléaires, le nouveau gouvernement de

centre-droite reprend les projets socialistes, ceux-là même qui avaient été vitupérés pendant des mois. Et Ailleurs, en Angleterre par exemple, imagine-t-on que des conservateurs conduiraient les affaires de l'Etat de façon bien différente que les travaillistes ?

On trouve dans ces diagnostics de quoi tempérer l'enthousiasme de ceux, de plus en plus nombreux dans notre pays, qui estiment que la création de deux blocs, en alternance au pouvoir, animerait quelque peu la vie politique, jusqu'à redonner un véritable sens à la démocratie, dénaturée à leur avis par l'esprit de compromis inscrit dans nos institutions.

Non pas pour dire que la Suisse est une démocratie parfaite ! Mais simplement pour souligner que nous n'avons rien à gagner à troquer nos institutions contre ce que Maurice Duverger appelle les monarchies républicaines.

Bref, il est dangereux de tester une démocratie à

Le luxe démocratique

Dans son éditorial du 6 octobre dernier, le rédacteur en chef du « Journal de Genève », sous le titre « Les deux rythmes de la démocratie », se livrait à une réflexion sur la démocratie. En voici quelques lignes, parmi les plus significatives :

« (...) Ce qu'on néglige en règle générale de remarquer est qu'entre le système politique des temps faciles et le système des temps difficiles, il y a bien plus qu'une différence de fonctionnement : une différence de nature. La démocratie à proprement parler, ce système où le peuple décide de son propre destin, ne fonctionne que quand les temps sont relativement faciles; lorsque les temps sont très durs, la démocratie au sens strict du terme s'évanouit : puisque ce sont les circonstances qui commandent, le peuple ne décide plus de rien, le gouvernement non plus.

» De ces constations simples — et heureusement excessives dans leur schématisation — on peut tirer quelques conclusions.

la seule aune de la participation populaire aux consultations organisées de temps à autre : si l'instrument donne satisfaction, il n'est pas dit qu'il soit obligatoirement utilisé à des fins correctes (lisez ici démocratiques).

Convaincraient-on, par telle ou telle méthode, un pourcentage estimable de citoyens d'aller donner leur avis quand on le leur demanderait ? La démocratie ne s'en trouverait pas encore régénérée ! Car elle n'est pas seulement un ensemble de procédures (par exemple des élections qui permettent en fin de compte de départager des élites qui décideront ensuite pour la collectivité); elle est aussi et surtout un objectif à garder en point de mire, un régime dans lequel les individus sont appelés à faire valablement des choix, à prendre dans les termes adéquats des options d'ensemble qui permettront de donner à leur vie quotidienne une orientation voulue et mûrement réfléchie. On en est encore loin, en Suisse comme ailleurs.

» La première est que notre système politique, notre démocratie, a deux natures, a deux faces, l'une heureuse, l'autre sombre. Ni l'une ni l'autre n'est à elle seule la démocratie, laquelle est faite en réalité de la perpétuelle alternance de l'une et de l'autre. C'est pourquoi il est souvent peu lucide de distinguer entre des régimes forts et des régimes faibles, entre des régimes antipopulaires et des régimes populaires : il y a plutôt des régimes de temps difficiles — difficiles pour les gouvernants et les gouvernés — et des régimes de temps aisés. La démocratie au sens classique est étroitement liée à un degré minimum de prospérité (...) ».

La démocratie est morte, vive la démocratie ! La démocratie de luxe des temps d'abondance n'a plus cours, puisque le patronat crie à l'austérité (des autres) à journée faite. Place alors à la démocratie au rabais : le peuple ne décide plus de rien (fatalité de la crise), mais ô miracle les patrons sont toujours en place pour défendre leurs intérêts. CQFD.